

REFLETS

Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure

CME : la relève citoyenne





Dossier pages 5 à 7

Budget 2022 : maîtrise et investissements



P. 4

Changer notre ville

- Terrain de football en gazon synthétique
- Aménagements sur le terrain des loisirs
- Projet d'extension de la cour élémentaire Chat Perché



P. 8

Vie de la commune

- Connectez-vous sur www.saintbonnetdemure.com
- Soutien au peuple ukrainien
- Une convention entre polices municipales
- Remise de la médaille de la ville
- Paroles du CME
- Kamishibai à la médiathèque intercommunale



P. 13

Reflets muros

- Marché de la Création des Talents Locaux
- Des animations autour de Frédéric Dard avec le CALM
- Librairie-café Grain de Désir



P. 14

Environnement

- Luttons contre le moustique tigre
- Recyclage des masques dans les écoles



Ville de Saint Bonnet de mure

P. 14

Tribunes politiques

- Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure



P. 15

Zoom sur

- Nos sapeurs-pompiers volontaires



P. 16

Rendez-vous muros

Ville de Saint Bonnet de mure

Mairie

34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure

Tél. : 04 78 40 95 55

www.saintbonnetdemure.com

mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com



Ville de Saint Bonnet de Mure

Directeur de la publication : Jean-Pierre Jourdain

Rédacteur en chef : Anne Benzi

Comité de rédaction : Viginie Mas, Amandine Ott, Francis Petricig

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22

Photographies : François Boisjoly, Virginie Mas, Chart Photography, Ville de Saint Bonnet de Mure.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.





Chères Muroises, chers Murois,

À l'heure où je rédige ces quelques lignes, 2 faits retiennent particulièrement mon attention : l'évolution de la crise sanitaire liée à la covid-19 et le contexte international. Cela fait maintenant 2 années, que nous luttons contre la pandémie, le combat n'est pas gagné et il convient de rester vigilants. Cette crise sanitaire nous a permis de nous rendre compte à quel point les liens qui nous unissent sont essentiels pour chacun d'entre nous. Dans ce contexte compliqué, nous avons su faire face ensemble. Vous le savez, à Saint Bonnet de Mure, la solidarité n'est pas un vain mot. Elle s'est exprimée, à nouveau en mars dernier, en direction du peuple ukrainien. Vous avez été, en effet, très nombreux à répondre à l'appel aux dons lancé par la Municipalité. La guerre menée par la Russie, aux portes de l'Europe, occupe plus que jamais notre esprit. Je tiens à vous remercier chaleureusement et sincèrement pour votre mobilisation et votre élan de solidarité.

Ralentis par la crise sanitaire et plongés dans un contexte international douloureux et incertain, nous devons malgré toutes ces difficultés, continuer à faire avancer notre commune. Les projets sont là, au service des Murois. L'adoption de notre budget municipal à l'unanimité nous permet de les mettre en œuvre pour l'année en cours, avec une sérénité certaine. Nous restons très attentifs au bon équilibre entre dépenses de fonctionnement et investissements. Cette rigueur financière favorise le maintien d'un service public de qualité et le respect de nos engagements. En 2022, nous allons poursuivre avec vous, notre action pour co-constituer le Saint Bonnet de Mure de demain.

Pour conclure, je formule un vœu d'apaisement du contexte international pour que notre regard sur l'avenir soit plus tranquille et harmonieux. Chacun doit pouvoir vivre en paix et en toute fraternité dans son pays. C'est un droit inaliénable que nous devons garantir sur notre continent européen et à nos jeunes générations. Cette solidarité, cette fraternité doivent s'appliquer à tous les échelons et nous veillons à ce que ces valeurs soient nôtres à l'échelon local.

Avec toute ma sympathie,

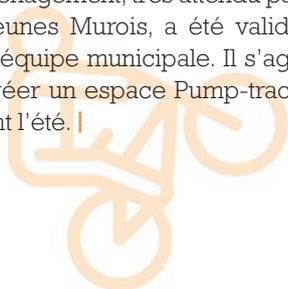
Jean-Pierre JOURDAIN,
votre Maire



Aménagements sur le terrain des loisirs

La remise en état de la piste VTT existante sera prochainement réalisée afin d'en permettre l'utilisation dès les beaux jours.

En parallèle, un nouveau projet d'aménagement, très attendu par les jeunes Murois, a été validé par l'équipe municipale. Il s'agit de créer un espace Pump-track durant l'été. |



Nouvelle arrivée aux services techniques

Timothée Pennell est le nouveau responsable chargé de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments communaux, depuis le 1^{er} avril dernier. Parmi ses principales missions, il encadre son équipe et organise le travail quotidien ; gère et suit les demandes d'intervention de maintenance, réparations et petits travaux ; assure les contrôles réglementaires des bâtiments recevant du public et aires de jeux ; supervise l'organisation logistique pour les festivités/cérémonies. Auparavant, il était chargé d'affaires Électricité et Sécurité Incendie en bureaux de contrôle et responsable contrôles réglementaires et travaux à la Métropole de Lyon.



À propos du terrain de football en gazon synthétique

La consultation pour le remplacement de la pelouse naturelle du terrain d'honneur du complexe sportif par un revêtement en gazon synthétique écologique, a été lancée. Après étude des offres, une entreprise sera retenue pour le marché, avec un début des travaux prévu pour mi-mai, en accord avec La Muroise

Foot et Saint Laurent de Mure. La mise à disposition du terrain est fixée à la mi-août, pour permettre au club de débiter la saison sportive 2022/2023 sur ce nouveau revêtement. |



Logements Vercors

Une consultation des entreprises a été lancée suite à la phase de décontamination amiante / plomb et à l'étude des aménagements de second œuvre. Après analyse des offres par corps d'état, il a été procédé à la passation des marchés aux entreprises retenues fin mars. Une période de 4 semaines est prévue pour l'organisation du chantier et l'ensemble des travaux s'étalera sur 21 semaines.

Une attention particulière sera portée sur la sécurisation des interventions compte-tenu de la proximité avec le groupe scolaire. La mise à disposition des appartements est prévue courant septembre 2022. |



Cour d'école élémentaire Chat Perché

L'extension de la surface de cette cour répond à un besoin soulevé par les enfants du CME et leurs enseignants. L'emplacement disponible se situe

au-dessus du bassin de la Croze qu'il conviendra de recouvrir et de végétaliser. De plus, l'implantation d'un préau pour les enfants de la maternelle

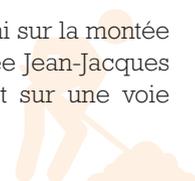


est aussi prévue à proximité.

Les relevés topographiques et l'étude géotechnique de la zone ont permis de lancer la consultation des entreprises pour assurer un début des travaux en 2022 et en dehors des périodes scolaires. |

Des travaux sur la voirie

Des travaux d'assainissement (2^e phase) sont réalisés jusqu'à mi-mai sur la montée du Château, du chemin de Grange Haute jusqu'à l'intersection allée Jean-Jacques Rousseau. À cette occasion, une circulation alternée par feux et sur une voie disponible est mise en place. Merci de votre compréhension. |





Des finances saines pour un avenir ambitieux et maîtrisé



Point de vue



Michel Jeannot, Adjoint au Maire délégué aux Finances

L'année 2021 s'est terminée sur une bonne note concernant nos finances. Les résultats positifs provenant des efforts de la commune pour stabiliser ses dépenses de fonctionnement ainsi que l'augmentation des recettes fiscales reversées par la CCEL, permettent, avec les excédents antérieurs reportés, de bénéficier d'une capacité d'autofinancement importante et suffisante pour réaliser plusieurs projets prévus sur notre mandat. L'année 2022 s'annonce de fait, riche en projets d'investissement et en particulier au niveau de notre jeunesse, de notre sécurité et de la rénovation de nos bâtiments et équipements sportifs. Chaque projet sera autofinancé en tenant compte des taux d'imposition communaux actuels puisqu'il est rappelé l'engagement politique de ne pas augmenter les taux d'imposition sur ce présent mandat.



Quelques explications sur le budget 2022

Hors opérations d'ordre (mouvements entre la section de fonctionnement et la section d'investissement), il s'établit ainsi :

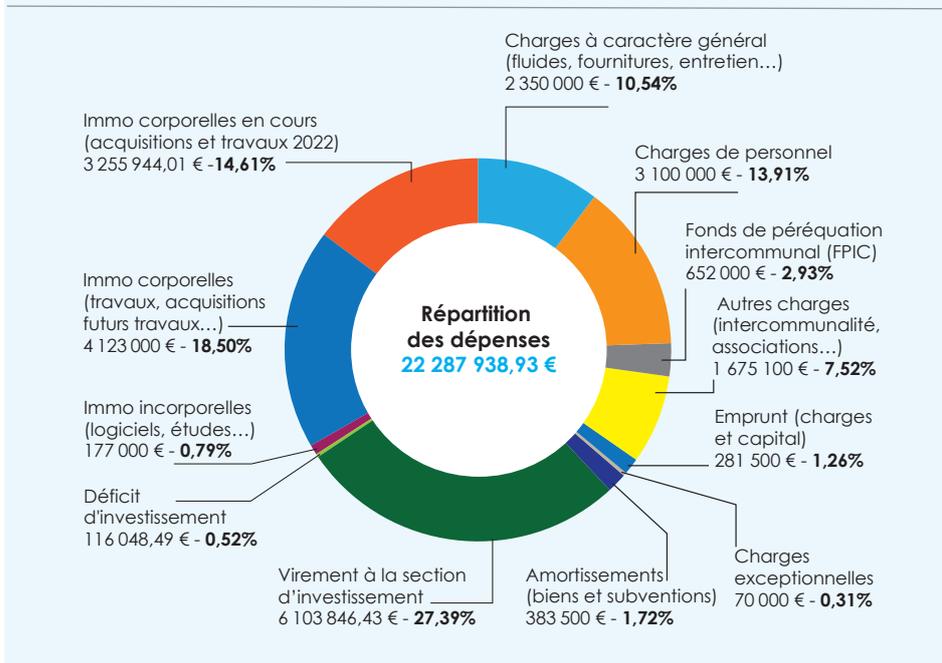
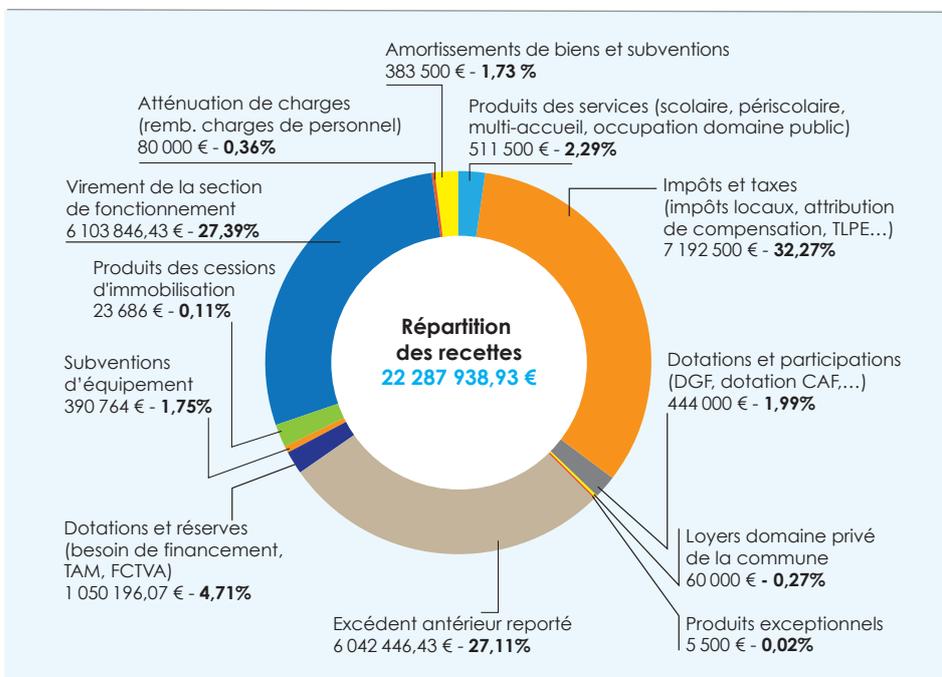
Section de fonctionnement

Recettes réelles : évaluées à 8 293 K€.

- Plus de 85 % des recettes perçues par la commune proviennent des impôts locaux (2 837 K€) et des dotations versées par la CCEL, correspondant principalement aux ressources fiscales résultant de l'activité économique (3 780 K€).
- Les autres ressources proviennent des dotations de l'État et des produits des services communaux (restauration scolaire, périscolaire, accueil de loisirs, occupation du domaine public...).

Dépenses réelles : évaluées à 7 866 K€.

- Elles concernent principalement 3 domaines :
 - Les charges de personnel, pour 3 100 K€ (39,4 %),
 - Les charges à caractère général (fluides, prestations de services, frais d'entretien et de maintenance, fournitures, locations...) pour 2 350 K€ (30 %),
 - Les charges de gestion courante (subventions versées aux associations communales et aux différentes structures intercommunales) pour 1 675 K€ (21,3 %).
- Auxquels il faut rajouter le FPIC (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales), qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Coût 652 K€ dont 70 % environ nous sont remboursés par la CCEL.





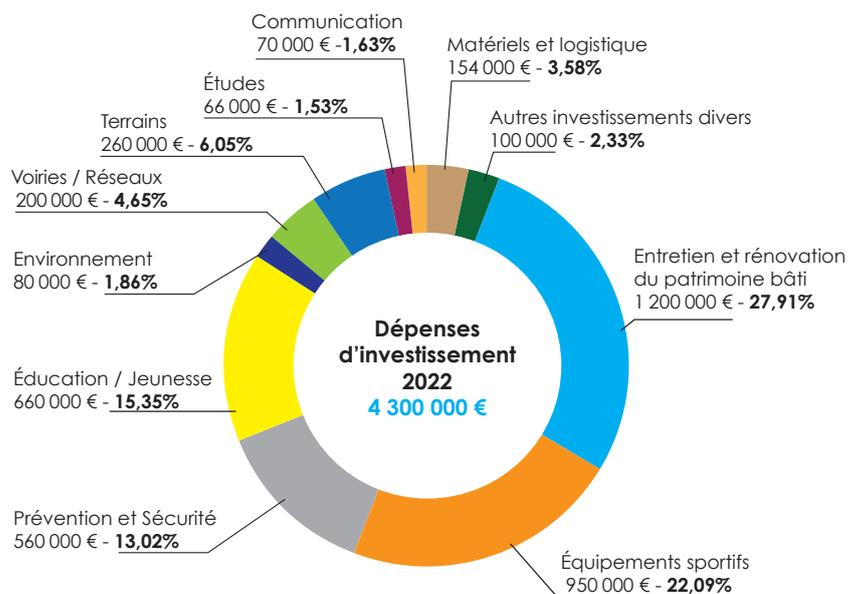
Section investissement

Recettes réelles :

En dehors de l'excédent de fonctionnement reporté, qui reste la principale recette pour financer les investissements, les autres produits sont d'ordre financier (taxe d'aménagement, FCTVA, cessions de terrain) ou d'équipements (subventions attribuées par l'État, la Région, le Département, la CAF...).

Dépenses réelles :

Elles concernent le remboursement de la dette (260 K€) et les investissements corporels et incorporels évalués à 4 300 K€.



Le budget communal 2022 en un coup d'œil

22 287 938,93 €
(+ 7%) dont

14 344 446,43 €
en fonctionnement et

7 943 492,50 €
en investissement

Maintien des taux d'imposition communaux

- Taxe foncière propriétés bâties = 22,54 % (incluant la part départementale de 11,03 %)
- Taxe foncière propriétés non bâties = 43,03 %

Les principaux projets d'investissement 2022

Entretien et rénovation du patrimoine bâti :

- Réhabilitation de l'immeuble Vercors destiné à l'habitat = 870 000 €
- Travaux dans les bâtiments scolaires = 195 000 €
- Travaux dans d'autres bâtiments publics = 135 000 €

Cadre de vie

- Travaux de voiries et de réseaux = 200 000 €

Équipements sportifs

- Implantation d'un gazon synthétique sur le terrain d'honneur de football et éclairage du terrain, conjointement avec la commune de Saint Laurent de Mure = 900 000 €

Prévention et Sécurité

- Renforcement de la vidéoprotection pour assurer votre tranquillité au quotidien = 560 000 €

Éducation et Jeunesse

- Extension de la cour élémentaire et construction d'un préau pour la maternelle Chat Perché = 350 000 €
- Rénovation du skate-park et du terrain de bicross + création d'un pump-track = 200 000 €

Études

- Espace loisirs intergénérationnel, halle commerçante couverte, divers projets urbains = 100 000 €

Environnement

- Audit parc arboré de la commune pour identifier, planifier et intensifier notre programme de plantations d'arbres et arbustes = 50 000 €





Connectez-vous sur www.saintbonnetdemure.com

**Démarches en ligne, portail famille, info travaux, agenda des manifestations municipales ou associatives...
La Ville se dote d'un nouveau site internet facilitant l'accès à des services utiles à votre quotidien.**

La nouvelle formule du site internet est résolument tournée vers les usagers. En effet, l'accès au service public est largement favorisé.

Vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire ou à l'accueil de loisirs ? Consulter le Plan Local d'Urbanisme ? Être informé des derniers travaux de voirie réalisés sur le territoire communal ? Effectuer une démarche d'état-civil en ligne ? Signaler un dépôt sauvage ? Caler en un clic l'agenda sorties de votre week-end ? Connaître les horaires d'ouverture de la médiathèque et piscine intercommunales ? Le nouveau

site internet est conçu pour être votre interlocuteur privilégié. Bien évidemment, l'actualité municipale y trouve également toute sa place afin de vous informer au mieux sur les actions et les projets de la Municipalité. Vous pourrez aussi consulter les décisions prises en conseil municipal, feuilleter votre Reflets en ligne et découvrir toute une galerie de photographies et vidéos liée aux derniers événements municipaux.

Mis à jour régulièrement, www.saintbonnetdemure.com est une réelle source d'information à privilégier. |



Point de vue

**Amandine Ott,
Adjointe au Maire
déléguée à la Communication**

Après la mise en place de sa nouvelle identité visuelle (nouveau logo et nouvelle charte graphique), la Municipalité a souhaité faire évoluer ses 2 principaux supports de communication, le site internet et Reflets, pour une communication institutionnelle plus efficace et au plus près des Murois.

Aujourd'hui, le nouveau site internet de la commune remplit parfaitement ces missions, à savoir faciliter vos démarches et inscriptions en ligne et diffuser l'actualité municipale. Par ailleurs, il est conforme aux normes en vigueur (RGPD et accessibilité numérique) et sera enrichi dans les mois à venir pour toujours plus de proximité et de services pour les Murois.

Enfin, les Murois trouveront dans leur boîte aux lettres, un Reflets "relooké", à partir du numéro de juillet, avec une nouvelle maquette et des rubriques renouvelées.

2 nouveaux supports de communication qui s'inscrivent pleinement dans la cohérence de la nouvelle identité visuelle de la Ville !

Le site internet décrypté

Le nouveau site internet de la commune a été mis en ligne fin mars. Sa refonte rime indéniablement avec modernité, optimisation du service à la population et navigation intuitive. L'objectif étant de créer un site web serviciel tourné vers les besoins des usagers ; responsive (adaptable aux différents écrans : ordinateur, tablette, smartphone) et ergonomique.



Nouvelle demande de procuration

Pour faciliter votre demande de procuration, il est maintenant possible de la faire en ligne. Toutefois, elle doit être validée à la gendarmerie et vous êtes informé par courriel dès qu'elle est acceptée.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à toute personne inscrite sur les listes électorales en France, peu importe sa commune de rattachement. Elle devra se rendre dans votre bureau de vote pour pouvoir voter à votre place. Cela est valable pour l'élection présidentielle du 10 et 24 avril 2022 et pour les législatives du 12 et 19 juin 2022.

www.maprocuracion.gouv.fr |



Un soutien aux Ukrainiens

Vous avez été nombreux à témoigner votre soutien en faveur des familles d'Ukraine et à participer à la collecte organisée, début mars, par la Ville, en lien avec la Préfecture, le Département et l'Association des Maires de France. La Municipalité vous remercie chaleureusement pour l'ensemble de vos dons (produits alimentaires non-périssables, d'hygiène ; matériels médicaux, électroniques ; couchage...) et votre générosité.





Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite au décès de André Dall'Antonia en décembre dernier, Gérard Di Rollo a fait son entrée au conseil municipal lors de la séance du 16 décembre 2021. |



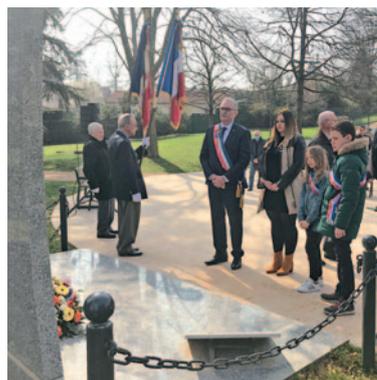
Les cérémonies

À venir...

- **Vendredi 22 avril,**
Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, place Ferlet.
- **Dimanche 8 mai,**
Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945, monument aux morts du parc du Château.
- **Samedi 18 juin,**
Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle, monument aux morts du parc du Château.
- **Dimanche 26 juin,**
Journée départementale de la résistance, monument aux morts de la RD 306.

...Et passées

- **Le samedi 19 mars,**
Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, au monument aux morts du parc du Château. |



Collaboration étendue entre polices municipales



La sécurité publique est au cœur des priorités municipales. Début 2022, Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure ont signé une convention de collaboration des forces de police municipale. Un seul objectif : renforcer votre tranquillité au quotidien.

Depuis plusieurs années, la Municipalité déploie divers dispositifs de lutte et de prévention contre la délinquance ou les incivilités (vidéoprotection, participation citoyenne...). Avec la loi du 25 mai 2021 favorisant la collaboration des polices municipales, la Ville a validé une convention avec sa commune voisine. Cette coopération des forces de sécurité se

traduit par des renforts d'équipage en cas de danger, la présence commune de policiers municipaux lors d'événements intercommunaux ou des tournées nocturnes avec des équipes mixtes. Ce renforcement de capacité d'intervention permet ainsi une présence accrue sur le terrain pour mieux lutter contre les incivilités ou troubles à l'ordre public. |

Remise de la médaille de la ville



Le 11 mars dernier, Fabrice Bodet, coordonnateur du centre de vaccination de l'Est lyonnais était à l'honneur ! En effet, il s'est vu remettre des mains de Monsieur le Maire, la médaille de la ville et celle de l'Assemblée Nationale par la Députée, Danièle Cazarian. Ces 2 distinctions honorifiques viennent saluer son engagement et le travail fourni, aux côtés de toute l'équipe du centre. Depuis son ouverture (à Genas de janvier à juin 2021, puis à Colombier Saugnieu de juin à octobre 2021 et ensuite sur notre commune d'octobre 2021 à fin mars 2022), les 90 vaccinateurs et 50 médecins ont procédé à plus de 90 000 vaccinations d'adultes, à la vaccination pédiatrique et mobile pour les seniors ou les personnes à mobilité réduite. |



Paroles du CME



Une journée à l'Assemblée Nationale

« Le samedi 19 février, nous sommes allés à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale. Les enfants du CME de Vercors et Chat Perché ainsi que ceux élus l'année dernière étaient présents. Monsieur le Maire et les élus qui travaillent avec nous, étaient là pour nous accompagner.

Après un trajet en train puis en car où nous avons pu voir la tour Eiffel et la cathédrale Notre-Dame de Paris, nous sommes arrivés au palais Bourbon.

Dès le début de la visite, nous avons été surpris par la grandeur de la salle. Il s'agit de la salle de réception. Elle est très grande et les lustres en cristaux sont impressionnants.

À l'accueil, sont installés tous les portraits des présidents de l'assemblée.

Nous avons pu observer des peintures, des sculptures de bustes qui représentent des personnes importantes de la République.

Nous avons retenu le buste de Olympe de Gouges car c'est le seul buste d'une femme dans le palais et il a été installé en 2016. Il s'agit d'une personne qui s'est battue pour les droits des femmes au 18^e siècle.

Nous avons vu la bibliothèque qui est la 4^e plus grande de France, et les bustes des différentes Mariannes. Nous retrouvons des bustes différents de Marianne dans chaque mairie de France, et ceux-ci étaient tous exposés à l'assemblée.

L'amphithéâtre dans lequel les députés votent les lois est vraiment beau. Ils peuvent voter les lois à main levée où sur un petit boîtier. La retransmission des séances est accessible dans toutes les salles du palais sur des télévisions.

Nous avons vraiment apprécié la visite et avons appris plein de choses, nous aimerions un jour pouvoir visiter d'autres institutions de la République ».



Article écrit par Camille, Léa, Lily, et Mohamed Amine



Semaine du handicap à l'école

L'édition 2022 se déroulera en mai, à l'initiative du Pôle Enfance Jeunesse, de la grande section maternelle au CM2.

Au programme :

- Conte sur le thème des différences (grandes sections),
- Atelier Braille et parcours avec les intervenants de l'association Valentin Haüy (CP),
- Apprentissage de la langue des signes avec la ligue du Rhône Handisport (CE1),
- Parcours fauteuil (CE2) et fauteuil rugby (CM2) avec le comité du Rhône handisport,
- Cécifoot (CM1) avec l'AS Villeurbanne Cécifoot.



Partenariats et kamishibai à la médiathèque

Favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre est une des priorités de la médiathèque intercommunale. C'est pourquoi, des partenariats sont mis en œuvre avec des structures accueillant des enfants (La Câlinerie, l'accueil de loisirs...), les écoles ou le collège mais également avec les 2 maisons de retraite. Des conventions sont établies pour des animations en direction des personnes âgées ou l'emprunt de documents. De plus, la médiathèque fait régulièrement des dons aux maisons de retraite ou associations locales, offrant une seconde vie à des ouvrages retirés du fonds.

Enfin, les bibliothécaires proposent des interventions intergénérationnelles autour du kamishibai, littéralement "pièce de théâtre sur papier". C'est une technique de contage d'origine japonaise, qui se rapproche du théâtre



de Guignol mais avec des images à la place des marionnettes. L'équivalent du castelet, appelé "butai", est constitué de 2 battants et d'un emplacement qui permet de positionner les planches. Le conteur fait ainsi défiler les planches au fil de l'histoire. |

Contact : 04 78 40 75 82
biblio1murois@simurois.fr
Tout le programme des animations
sur www.simurois.fr ou sur 

Petits et grands se retrouvent à la piscine

- Venez profiter du bassin ludique, agrémenté de tapis, jeux ou toboggans pour un moment de détente en famille, tous les mardis* de 18h à 19h30.
- Les futures ou nouvelles mamans ont rendez-vous les samedis* de 12h15 à 13h pour l'activité pré ou post-natale, animée par un éducateur sportif. Cette gymnastique aquatique douce aide à se relaxer, à préparer sa respiration...

* (hors vacances scolaires)



Des vacances de printemps animées

- Si les conditions sanitaires le permettent, un stage "aquaphobie" sera programmé.
- Pour les 8-12 ans, les éducateurs sportifs du SIM et les bibliothécaires proposent des jeux et défis à la piscine intercommunale. En février dernier, plus de 10 enfants ont participé et en redemandent ! |

Contact et inscriptions : 04 72 48 63 46
Toutes les informations utiles sur la piscine intercommunale : www.simurois.fr ou sur 

Le repas des aînés

Nos seniors étaient nombreux à répondre présent à l'invitation de Monsieur le Maire, le dimanche 6 mars. Pour cette édition 2022, les convives étaient ravis de se retrouver à la Halle des Sports n° 1 où convivialité, échanges, partage, repas et danse étaient à l'ordre du jour. |



Le catch a fait son show

Catcheurs professionnels venus de l'Europe et des États-Unis ont attiré 230 spectateurs à la Halle des Sports n° 1, le samedi 12 février, pour un spectacle haut en couleur. Cette soirée festive proposée par la Municipalité, a été suivie d'une initiation au catch pour enfants et adultes. |





Une semaine allemande réussie

Fin janvier, l'Allemagne était à l'honneur grâce au comité de jumelage murois. Dans les 2 écoles élémentaires de Vercors et Chat Perché, les bénévoles sont intervenus aux côtés de Katharina, une jeune allemande qui effectue un service civique franco-allemand à la Maison de l'Europe d'Albertville. À l'issue, chaque élève s'est vu offrir un bretzel frais et un menu allemand a été proposé à la cantine. Malgré les difficultés liées à la pandémie, le comité de jume-

lage est heureux d'avoir pu réaliser ces actions qui profitent aux enfants. En parallèle, les Murois ont découvert un film allemand *Amelie Rennt* (2018).
Rendez-vous le dimanche 8 mai pour une vente de bretzels frais, place de l'Ancienne Mairie (en fonction des conditions sanitaires). |

Contact : Florence Sapin,
présidente : 06 06 96 99 63 -
jumelage.hungen@gmail.com

Marché de la Création

Les Talents Locaux vont prendre possession de la Halle des sports n° 1, les 7 et 8 mai prochains. L'occasion pour plus de 60 exposants de vous proposer leurs créations uniques et

originales à la vente. Bijoux, tableaux, porcelaine, poterie, carterie vous attendront au fil des allées. Sans oublier, le travail du bois, de la terre, de la laine, du cuir...

Tout un choix de cadeaux pour vous faire plaisir ou à offrir. |



Ouverture au public :
Samedi 7 mai de 10h30 à 18h30 ;
Dimanche 8 mai de 10h à 18h.
Entrée libre. Buvette et restauration sur place. Accès PMR.
Contact : talents.locaux@laposte.net

Grain de désir

La librairie généraliste a ouvert ses portes en octobre dernier et vous y trouverez un grand choix d'ouvrages, un coin jeunesse, des mangas... Elle assure toute commande de livres à la demande. Des activités sont programmées les mercredi matin pour les enfants et vendredi soir pour les adultes ainsi que des rencontres avec les auteurs. Michael Jones et Françoise Guérin ont déjà été reçus. Goodies, bijoux, produits annexes, rayon papeterie sont également proposés. Un espace salon de thé (boissons froides ou chaudes, petites collations...) vous attend pour encore plus de convivialité. |

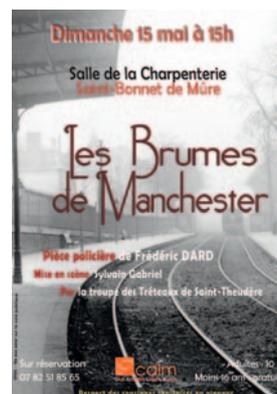


Librairie-café Grain de Désir,
2 rue de la Commanderie,
07 83 95 69 94,
grain.de.desir@gmail.com
Ouverture le lundi de 14h à 19h ;
du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 19h ; le samedi de 9h30
à 19h et le dimanche de 10h à 13h.

Autour de Frédéric Dard

Cet évènement est proposé par le CALM :

- **Samedi 14 mai, salle des Acacias (accès libre) :**
 - 14h : exposition des couvertures de San Antonio, réalisées par Michel Gourdon, illustrateur.
 - 17h : table ronde autour de Frédéric Dard et Michel Gourdon.
 - **Dimanche 15 mai :**
 - Le matin : poursuite de l'exposition.
 - 15h à la Charpenterie : pièce de théâtre de Frédéric Dard, *Les brumes de Manchester*, jouée par la compagnie Les Tréteaux de Saint-Chef.
- Tarif : 10 € - Sur réservation : 07 82 51 85 65. |**



Alpes Isère Tour 2022



L'étape 3
 (aéroport Lyon-Saint-Exupéry -> Toussieu) de la course cycliste sera de passage sur notre commune le vendredi 27 mai à partir de 12h à Dormon, puis vers 12h10 sur la montée du Château. Vous pourrez encourager les 132 cyclistes de cette épreuve inscrite au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et de l'Union Cycliste Internationale (UCI). La CCEL est partenaire de cet événement qui se déroulera du 25 au 29 mai.
<https://alpesisere.com>



Recyclons nos masques

Les enfants du CME sont sensibles aux masques anti-covid 19 qui sont laissés par terre, que ce soit dans les écoles ou dans la rue. C'est pourquoi, en lien avec les élus adultes, ils ont souhaité installer une poubelle dans chaque école et se sont dotés de pinces pour ramasser les masques. Entre 13h20 et 13h30, avant la reprise des cours, les enfants responsables passaient dans chaque classe pour récupérer les masques usagés de la matinée. Chaque poubelle peut contenir jusqu'à 500 masques.



Une fois l'objectif atteint, celles-ci sont renvoyées à l'entreprise Essaimons afin que les masques soient recyclés en kits scolaires (règles, équerres, rapporteurs...). 13 kits seront prochainement distribués à des élèves via un tirage au sort. |

Luttez contre le moustique tigre

Couvrez et videz tous vos récipients !

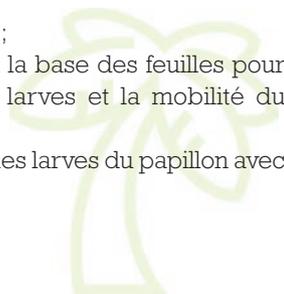
- **Éliminez** les endroits où l'eau peut stagner (pneus usagés, encombrants...)
- **Videz** les récipients qui contiennent de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- **Changez** l'eau des plantes chaque semaine
- **Vérifiez** le bon écoulement des gouttières
- **Couvrez** les réservoirs d'eau (citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage |



Un papillon ravageur de palmiers

Les palmiers subissent actuellement une attaque en règle du parasite, Paysandisia archon, qui génère des trous ovales sur leurs feuilles. Il existe plusieurs méthodes de lutte :

- biologique : avec l'application d'une bouillie d'eau et de nématodes ;
- chimique : avec un insecticide ;
- à base de glue : sur le tronc à la base des feuilles pour gêner les pontes, sorties de larves et la mobilité du papillon.
- manuelle : en retirant du tronc, les larves du papillon avec un fil de fer ou crochet. |



Parc du Petit Bourg

Un nouveau jeu "moto écolo vert" de la gamme Green Line, vient d'être installé sur l'aire de jeux pour enfants. Le choix d'une gamme plus vertueuse de l'environnement pour la commune avec des produits qui sont fabriqués à base de filets de pêche usagés et plastiques récupérés au fond de l'océan.



Tribunes politiques

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure

Liste majoritaire

Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure

Soucieux du bien-être des Murois, de nos enfants aux seniors, nous ne nous arrêtons pas aux remarques inutilement polémiques comme celles émises autour du projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire. 2022 sera placée sous le signe des projets pour la majorité municipale. Une ambition validée par le vote unanime du budget ! Un seul but nous anime au quotidien : l'évolution de notre commune, tournée vers l'avenir, dans le sens attendu par toute notre population.

Listes d'opposition

A2DM et PAA

Les muros ont reçu un tract « Maison de Santé pluridisciplinaire », pointant notre groupe comme le responsable des difficultés à mener un projet de MSP à St Bonnet de Mure. Nous sommes POUR une maison de santé, mais CONTRE un montage immobilier nébuleux aux bénéficiaires mal identifiés. La réponse à ce tract est consultable sur notre site web. Retrouvez nos actions, nos interventions sur notre site www.audeladesmure.fr et Facebook. Tel : 07 49 69 93 51 Contact mail contact@audeladesmure.fr



Un soutien à la formation de nos sapeurs-pompiers

La Municipalité est à l'écoute des demandes utiles pour la commune. C'est dans cette optique que Francis Petricig, 1^{er} Adjoint au Maire, a rencontré le lieutenant Maxime Bruyère et le sergent Mickaël Husenot, en charge de la formation des sapeurs-pompiers volontaires de la caserne de Saint Bonnet de Mure.

L'objectif de ce rendez-vous était d'étudier les structures communales qui permettraient aux équipes de rester opérationnelles et de se perfectionner aux techniques spécifiques de secours. Plusieurs locaux municipaux ont ainsi été choisis pour les possibilités qu'ils offrent.

• Immeuble d'habitation Vercors :

Ce bâtiment en cours de rénovation, a été retenu pour les manœuvres d'accessibilité des appartements par l'extérieur. Elles ont lieu en dehors de la présence des écoles, les week-end et mercredi soir uniquement.

• Maison du Paleyron :

Elle présente un grand intérêt pour des manœuvres en milieu enfumé (avec de la fumée artificielle et froide). Les formations vont se faire dans ce site jusqu'à sa démolition, début 2023, en tenant compte de l'environnement proche.

• Sous-sol de l'Hôtel de ville :

Cet espace ayant déjà été utilisé, il y a quelques années, pour des manœuvres de mobilité en zone enfumée, les sapeurs-pompiers vont à nouveau l'investir pendant les week-ends uniquement. |

Le service formation de la caserne est régulièrement à la recherche de sites d'entraînement pour maintenir et perfectionner la formation des sapeurs-pompiers. Si vous avez connaissance d'un bâtiment, contactez : maxime.bruyere@sdmis.fr



Devenez sapeur-pompier volontaire

Au niveau national, 80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires dont 13 % de femmes. Ils s'engagent au sein d'une équipe dans la caserne la plus proche de leur domicile, pour 5 ans (reconductibles), en parallèle de leur vie professionnelle et personnelle.

À SAINT BONNET DE MURE, DIFFÉRENTS TYPES D'ENGAGEMENT SONT POSSIBLES :

- Secours à personne uniquement
- Secours à personne et incendie

Dotée d'un véhicule spécifique de secours médicalisé (VSM), la caserne recrute aussi des infirmier.ère.s.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT :

- Être âgé d'au moins 16 ans (autorisation écrite du représentant légal pour les mineurs) et 55 ans au plus,
- Jouir de ses droits civiques,
- Être en position régulière au regard du code du service national,
- Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale,
- S'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité,
- S'engager à respecter la charte nationale des sapeurs-pompiers volontaires.

Si vous souhaitez candidater, vous devez prendre contact avec le commandant Nicolas Jeannot, chef de centre de Saint Bonnet de Mure, au 06 16 56 02 89
nicolas.jeannot@sdmis.fr
En savoir + : www.sdmis.fr



20 MAI

CONCERT DU KIOSQUE
20H - 22H



14 MAI

SPECTACLE DE THÉÂTRE
CHAOS CANEM
11H ET 16H (DURÉE 1H)
10€ ADULTE, 8€ ENFANT
PARC DU CHÂTEAU



4 JUIN

SPECTACLE 90'S
20H30
5€
SALLE DE LA CHARPENTERIE



25 MAI

GRAND PIQUE-NIQUE
DU CME
PARC DU CHÂTEAU



17 JUIN

CONCERT DU KIOSQUE
20H - 22H



ville de
Saint Bonnet
de mure

PROGRAMMATION
CULTURELLE

1^{ER} JUILLET

CONCERT DU KIOSQUE
20H - 22H



21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE
CENTRE-VILLE



25 JUIN

KERMESSE DU SOU
DES ÉCOLES
COUR DE LA FERME



13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE
& BAL POPULAIRE
PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

